

M. le Représentant Syndical FO auprès du CCUES,

En réponse à votre courrier du 21 janvier dernier et après examen de votre demande par le bureau du CCUES, vous voudrez bien trouver ci-après réponses à vos différentes interrogations.

1/ Concernant le processus de mise en œuvre des priorités sur les différents catalogues Vacances Adultes proposés aux ouvriers droits de l'UES en 2010, l'exécutif du CCUES, et sous égide l'équipe de gestion, ont pris grand soin de s'assurer de l'égalité de traitement de chaque ouvrier-droit demandeur au regard des règles de gestion induites des résolutions votées. Ainsi, le processus appliqué à la fermeture du premier catalogue 2010 a été supervisé par un huissier de justice, pour vérifier et garantir le respect des modalités prévues, l'égalité de traitement, et la transparence.

Les étapes ont été, sous l'œil de cet huissier, les suivantes:

- 1/ Extraction de la liste arrêtée et exhaustive des réservations effectuées**
- 2/ Affectation à chaque ouvrier-droit d'un niveau de priorité (P1/P2/P3/P4), fonction de ses commandes 2008 et 2009**
- 3/ Affectation à chaque ouvrier-droit, par le biais d'une formule random d'Excel, d'un poids aléatoire permettant, dans la suite du processus, de départager (le cas échéant) des demandes de rang de priorité identiques, et donc concurrentes, par la méthode retenue du tirage au sort.**
- 4/ Attribution des séjours, via Excel, en faisant coïncider le rang de priorité et le nombre de places sur un couple séjour/période, et en tirant au sort (par tri croissant du poids aléatoire) des demandes concurrentes (même rang de priorité pour le même séjour à la même période, avec un stock de places sur cette période insuffisant pour répondre favorablement à toutes les demandes)**

La méthode est présentée aux ouvriers-droit, sur Aravis : il se peut cependant que l'information présentée sur ARAVIS puisse être améliorée et vous invite donc, par l'intermédiaire de votre représentant-e à la sous-com ad-hoc à nous faire des propositions. Ceci vaut d'ailleurs sur l'ensemble de la communication du CCUES.

2/ Concernant la problématique des couples FT, celle-ci est connue du CCUES depuis longtemps. En l'occurrence, diverses situations ont ainsi été repérées et font l'objet sur proposition du CODIR ARAVIS et dans le cadre d'un calendrier de maintenance et de développement de l'outil négocié avec notre prestataire, de corrections et d'évolutions, pour partie finalisées, pour d'autres en cours. Je ne saurais par trop vous conseiller d'assister à la prochaine réunion du CODIR le 1 février prochain où ce point sera précisément abordé.

Par ailleurs, les informations concernant ces dysfonctionnements sont consultables sur le portail (rubrique faq et article dans les Actualités notamment) Plus généralement, et compte-tenu des contraintes qui sont les notre par rapport à cet outil, et de la multiplicité des chantiers entre lesquels il convient d'arbitrer, le CCUES a déjà du mettre en œuvre un certain nombre de procédures destinées à contourner les difficultés inhérentes à ce projet sur plusieurs prestations (Plans chèques vacances, RSF...). L'arbitrage effectué de ne pas multiplier au-delà du raisonnable des procédures de gestion déjà complexes l'a été au regard des modes opératoires à créer, de la communication à effectuer, des ressources à y affecter, toutes choses concourant à diminuer d'autant le budget revenant aux OD.

Enfin, pour ce qui est de votre demande d'inscription d'un point ASC pour la prochaine séance du CCUES, et considérant que vos demandes présentes ont trouvé réponses, je vous invite, dans le respect de nos principes de

fonctionnement à faire inscrire au préalable les points que vous voudriez voir aborder auprès de la commission ad-hoc pour qu'une analyse préalable en soit faite avant que son président n'en saisisse le bureau pour validation.

Je vous recommande par ailleurs de préciser autant que faire se peut votre demande, ainsi que les éléments qui la motive dans les meilleurs délais pour une plus grande efficacité.

En espérant que ces réponses vous auront satisfait,